

Positions de jeunes femmes, filles d'immigrés marocains sur le plan de leur inscription socioprofessionnelle

Cherradi Leila

1. INTRODUCTION

Les analyses faites ici ont pour point de départ une ébauche d'essai portant sur la comparaison entre l'impact de la migration sur des coopérants ayant vécu en Afrique plus de dix ans et sur les immigrés marocains de Belgique, les deux groupes ayant migré dans un cadre professionnel (1).

Puisque selon certains auteurs, des conditions économiques favorables - confortables (2) - sont censées médier les difficultés psychosociales éprouvées par les migrants pauvres (et leurs enfants), étudier le cas de sujets ayant de hauts revenus et insérés dans une institution nationale permettrait de découvrir les effets psychologiques suite à l'expérience de migration, hors difficultés économiques.

La question préalable qui a été traitée est : peut-on parler de migration pour les coopérants ? Après consultation de plusieurs ouvrages (3), il est ressorti qu'un projet inclut l'incertitude. La définition du migrant selon son absence de projet de retour n'est d'ailleurs pas conforme à la réalité.

A partir du moment où l'on part, on migre.

1.1. Le sujet

Le sujet investigué est l'impact affectif de la migration sur le parcours de jeunes femmes de parents marocains en Belgique. Son champ d'étude sera circonscrit : il sera analysé à travers trois positions sociales fréquentes, placées dans la contexte de la succession des générations dans les familles.

Les éléments présentés de la situation de ces immigrés font partie du cadre dans lequel leur héritage affectif a eu des répercussions sur l'inscription sociale de leurs filles.

L'héritage affectif constitue l'ensemble des affects transmis par socialisation et enculturation. Celui-ci est la partie implicite des actions de l'entourage d'un être humain qui, par ce qu'ils lui apprennent, en font un être social, d'après Dasen (4). Pour ma part, je distingue le premier du second par le mode inconscient de ce processus. L'expérience migratoire induit des affects et influe sur leurs modes de transmission, qui eux aussi génèrent des affects. Ils naissent et chez les immigrés et chez leurs enfants. Il n'y a pas un sens unique dans lequel ils créeraient une réaction. Dans le même registre, l'héritage affectif ne peut être conçu comme un ensemble fermé puisqu'il s'inscrit dans une durée qui le transforme.

1.2. Les sujets

Certaines jeunes femmes sont 'bien' insérées dans la société belge. Qu'entend-on par là? Autrement dit, quel est le stéréotype de l'insertion réussie par la jeune femme de parents immigrés marocains? Une jeune femme émancipée, c.-à-d. ayant achevé un cycle d'études, sinon pouvant pourvoir à ses besoins financiers, ou y pourvoyant, intégrée dans des réseaux sociaux, aussi bien en, que sans lien avec le groupe des immigrés, et ne portant pas le voile. Sur ce dernier point, certaines structures sociales des milieux scolaire et de l'emploi n'en refusent plus le port; elles sont rares. Cette représentation correspond à un idéal.

2. LES PREMIERS IMMIGRES MAROCAINS

Des immigrés marocains en Belgique, il en existe d'âges, de classes sociales, de périodes de migration différents. Aussi, c'est de ceux partis dans les années 60-70, pionniers de la migration de masse Maroc-Belgique qu'il sera question.

2.1. Décision de partir

Moro (5) présente la migration, quelles que soient les circonstances qui y président, comme un acte courageux, qui engage la vie de l'individu et entraîne des modifications de l'histoire familiale. En ce sens, la migration est un phénomène dynamique. Son expérience de thérapeute lui permet de signaler que dans les récits des migrants, les motifs sont fréquemment empreints d'ambivalence : désir de partir et peur de quitter les siens, modalités de résolution de conflits familiaux et aboutissement d'une trajectoire de rupture ou d'acculturation à l'intérieur de son propre pays. Ainsi, il peut advenir que le migrant parte car il est étrange(r) chez lui. Parmi les immigrés marocains de Belgique, il en est qui vivent une ambivalence par rapport à leur pays natal mais aussi au pays d'émigration. Ils partagent ce caractère et le type de migration Sud-Nord avec ses sujets, établis en France.

2.2. Motivations de départ

Certains migrants partent pour ne pas changer : des changements sociaux dans leur pays peuvent déterminer des migrations chez ceux qui ont peur de perdre les structures établies. Ce n'est pas le cas à ma connaissance des immigrés marocains de Belgique.

A ce type de raisons à la migration, internes - il s'en trouve dans la partie de l'analyse de Moro, Grinberg et Grinberg (6) rendent compte du fait que le migrant peut ajouter des raisons externes (économiques par exemple). Ces dernières, constatent-ils, sont alors utilisées comme des rationalisations, permettant de satisfaire des besoins, conflictuels ou non, d'origine interne.

L'immigration marocaine a longtemps été présentée comme une immigration économique. Comme pour les coopérants, cette qualification est correcte mais non suffisante. Certes, économiquement parlant, leur migration était une nécessité ou s'en rapprochait. C'est exact pour une partie de ceux venus : les plus pauvres. Une autre catégorie est partie : des personnes aisées. Examinons par ailleurs d'autres facteurs internes exposés par Grinberg et Grinberg. Le départ peut être dû à une rébellion contre la structure sociale ou familiale. L'objectif peut être celui d'exercer une fonction paternelle : créer un nouveau système, différent de la famille, ou d'affronter l'exogamie de façon catégorique. La migration peut être vécue comme un acte héroïque, d'indépendance avec le sentiment de triomphe sur les parents ou sur le mode du fantasme d'orphelinage ; ces deux extrêmes peuvent entraîner, pour l'un, de la culpabilité, pour l'autre, un sentiment de détresse. On retrouve ces facteurs chez les immigrés marocains. Parmi eux se distinguent ceux partis pour rompre avec le système patriarcal et ceux venus reproduire le fonctionnement de leur famille.

En considérant ces facteurs, la lecture des conséquences de la migration se trouve enrichie.

2.3. L'accueil : une étape décisive

2.3.1. "Travailleurs, soyez les bienvenus en Belgique !"

Telle est la première phrase du document commandé par le Ministère de l'Emploi et du Travail (7).

"A l'arrivée en Belgique

Vous devez vous présenter à la commune avec votre passeport revêtu de l'autorisation de séjour provisoire et votre permis de travail. (...) Vous obtiendrez ce certificat en échange de 5 photos et après avoir payé 150 francs de taxe de séjour; si vous venez travailler dans un charbonnage, vous ne devrez payer que 10 francs."; ibidem, p. 39.

Quelqu'ait été le mode d'appréhension de la vie à l'Etranger, positif, négatif ou mitigé de chacun des immigrés, leur accueil a été formel; son aspect précisément hospitalier n'a pas été développé.

2.4. Une identité

Les immigrés marocains de Belgique ont été assujettis, en tant que travailleurs, à la Belgique qui était leur employeur, comme celui des coopérants. Les premiers ont pour différence leur désir de voyager, plus contrôlé.

Conférant des droits, la possession d'une nationalité ne conditionne cependant pas le sentiment d'appartenance à une nation.

Ces immigrés étaient sans épouse au début de leur vie en Belgique. La femme s'est faite une opinion sur la migration qui engageaient elle et ses enfants présents et/ou à venir. Selon qu'elle y a incité ou y était réticente, son attitude conjugée à celle de son époux ont eu des conséquences sur le psychisme de chaque membre du couple et de leurs enfants. L'ayant

d'abord suivi, elle est devenue à son tour migrante. Le regroupement familial était subordonné à la preuve qu'il avait un travail. L'identité professionnelle était dès lors la base de la définition de l'homme. Avoir en charge la famille sur tous les plans lui apportait pouvoir et valeur.

2.4.1. Le niveau de vie

La différence de niveau de vie, entre des immigrés et des résidents, est-elle un prétexte, une façade, le problème le plus visible qui cache le problème essentiel du choc de la migration? Non. Ce problème, concret, empêche d'entrer en relation selon les habitudes apprises dans son milieu d'origine.

"La Belgique est un pays où le travail est bien rémunéré, où le confort est élevé, surtout pour ceux qui vivent en famille."; L'institut belge d'information et de documentation, p. 3.

Des travaux fournis aux immigrés marocains, la rémunération était basse. Une activité professionnelle leur était néanmoins bénéfique et des problèmes notamment familiaux sont apparus après la crise économique des années 70 impliquant pour un grand nombre le chômage. L'emploi, même si le statut qu'il offre est précaire, peut conférer valorisation, également de l'angoisse. L'argent confère aussi de la valeur à l'emploi.

"Nous Belges, sommes heureux que vous veniez apporter à notre pays le concours de vos forces et de votre intelligence"; ibidem, p. 3.

La Belgique n'avait pas besoin de leur intelligence. Les travaux réservés à ces sujets étaient situés dans les secteurs suivants : les mines, la construction, le travail du bois, le travail du métal, ... (L'institut belge d'information et de documentation, p. 16 - 17). Ils y ont été cantonnés, subissant une négation de leurs savoirs-faires sans intérêt pour leurs employeurs. Face aux coopérants représentant des diplômes, ils représentaient de la force physique.

3. LES EFFETS DE LA MIGRATION

Beaucoup d'immigrés choisissent le silence sur leur parcours de migration (8), dont le début qui fut sans doute très difficile. Est-ce à cause de la différence entre l'avenir proposé par la Belgique et la réalité ? Le refoulement des représentations désagréables est un mécanisme de défense connu. Et un dicton en usage au Maroc dit : "Li fèt mèt" : "Ce qui est passé est mort". Autrement dit, il faut oublier le passé.

Une différence entre immigrés marocains de Belgique et la majorité des coopérants interrogés est l'absence d'antécédents de migration chez les premiers. La nouveauté fait que n'existaient pas les mots pour l'exprimer. Tout était à inventer. Cette situation, de stimulante peut devenir angoissante, à un point tel qu'elle conduit à des symptômes dépressifs.

3.1. Intégration

Toute société accueillant des immigrés exige d'eux une intégration, terme flou que je

remplacera par inscription sociale. Cette dernière consiste en l'acquisition de plusieurs compétences, savoirs, attitudes et d'un revenu. Intégration et autonomie sont liés.

La Belgique, à la fois, a un héritage paternaliste, et est incluse dans l'Occident dont l'idéologie prône l'autonomie, ce qui se marque de plus en plus dans sa politique. Ce terme est utilisé pour légitimer l'abandon de ses membres. La valeur d'autonomie telle qu'elle est présentée par les pouvoirs politiques amène au paradoxe : elle est indépendance économique maximale. Or, l'individu dépend de la société soit via un emploi soit via les autres modes d'acquisition de ressources qui y existent.

Les immigrés marocains ont choisi en masse de ne pas prendre une place visible en public : "la transparence". Leur silence signe en miroir le fait qu'ils n'ont pas été considérés comme interlocuteurs valables.

La peur de l'immigré défavorisé est intense : le groupe majoritaire lui donne du travail. "C'est déjà si aimable de leur part". Un écart de conduite pourrait lui faire perdre son travail, donc son droit à être sur sa terre d'immigration. Alors, "il ne faut pas se faire remarquer." Ce qui ressemble à une caricature correspond au vécu de multiples immigrés marocains et à la première étape de leur histoire migratoire. Une généralisation de ce portrait serait pour autant contraire à la réalité. Des travailleurs ont fait partie de syndicats, ont eu un parcours professionnel offrant valorisation et affiliation stable.

La non-possession de la nationalité belge, pendant des années, avant des réformes qui ont permis de l'obtenir, entrave l'exercice d'une citoyenneté active, en relation avec l'intégration. Ce qui est signifié par ce terme est différent selon qu'il soit employé par les politiques, les citoyens, ou un chercheur. Pour toute société, c'est l'étrangeté dérangeante qui doit disparaître du migrant. L'apparence physique dont la langue, les modes de vie chez soi et hors chez soi ont été ciblées par la société belge dans sa définition de l'intégration. Elle correspond à assimilation. La demande de la société, exigeant un sacrifice identitaire, a été donc violente pour leur identité sociale aussi bien que personnelle.

Cet ensemble contient les conditions d'émergence d'un rapport négatif à l'autre.

Il a eu les effets suivants : déception, désappointement, frustration. Venus pour de nouveaux possibles, ils se sont retrouvés pour la majorité relégués à des travaux qui ne leur ont pas permis le changement escompté; venus participer à la vie d'une société, ils ont été mis en position d'extériorité; craignant de se faire remarquer négativement par elle, leurs enfants s'en sont chargés. Désarroi aussi face au chômage de ces premiers migrants peu qualifiés quand ils n'étaient pas sans aucune qualification valorisable en Belgique. Dissonance cognitive pour ceux qui ont effectué des travaux pénibles pour un salaire bas.

Partis d'un pays où l'ascension sociale est un terme fantasmagorique tant le déterminisme de la condition sociale de naissance est puissant, ils ne pouvaient qu'espérer un mieux-être en Belgique.

3.2. Un trauma

Arrivant dans une société qui, contrairement à la leur, valorise la dimension individuelle de l'homme, et où les valeurs se diluent et les repères se brouillent, (e.a. Camilleri, Dasen, Pewzner (9)), ils ne savent pas dans un premier temps comment réagir à une situation traumatisante, pouvant conduire à l'isolement, qui fait souffrir aussi bien les résidents qu'eux-mêmes.

Peut-on en déduire que cet état de fait a perturbé gravement ces immigrés? La réponse est nuancée car tout système idéologique perturbe. Il en est de celui qu'ils ont quitté.

A l'ouvrage de Pewzner sur la folie et la faute en Occident, on peut faire correspondre celui de Boughali : "Sociologie des maladies mentales au Maroc" (10).

3.3. La reproduction

Avec tout héritage, le mode d'appropriation le plus simple - ce qui ne signifie pas le moins douloureux - est la reproduction. La prise de risque est minimale.

Une raison interne de la migration posée comme hypothèse est la recherche de la confirmation d'une image de soi positive, suite à une expérience personnelle qui l'a dégradée. Elle peut exister chez les coopérants dont les parents ont eu un parcours de migration vécu douloureusement comme chez les immigrés marocains au passé douloureux.

Freud explique ce qui est à l'oeuvre dans la compulsion de répétition : "... ce qui est demeuré incompris fait retour; telle une âme en peine, il n'a pas de repos jusqu'à ce que soient trouvées résolution et délivrance." (11).

Ainsi que l'énoncent Laplanche et Pontalis, "ce qui définit le symptôme en psychanalyse, c'est précisément qu'il reproduit, de façon plus ou moins déguisée, certains éléments d'un conflit passé ..." (94 : 86).

La répétition pousse à se mettre dans une situation semblable à celle qui l'a vue naître afin de la comprendre et de réparer le passé en empêchant l'événement douloureux. Mais l'explication de ce phénomène ne peut être réduite à ces motivations, car ce sont des expériences manifestement déplaisantes qui sont répétées (12). Cette compulsion est une résistance liée à l'inconscient et celle-ci s'oppose à son accès (13).

Freud utilise le terme de nouveau danger pour le moi que constitue la guérison d'une personne. Des mécanismes de défense mis en place contre des dangers rencontrés dans le passé font alors retour (14). La répétition peut cesser seulement si celui qui l'agit accepte ce que cela signifie : prendre le risque de perdre l'homéostasie de ses relations, familiales et autres, influencées par ces premières, dès lors rompre éventuellement le lien avec ses parents, ce qui est vécu comme un grand danger par certains.

Il est à présent compréhensible que ceux qui ne sont pas parvenus à se détacher du parcours de parents l'ayant ressenti comme un échec le reproduisent.

3.4. Ressentiment et culpabilité

Des théories présentées par Azzi et Klein (15) inscrivent ce phénomène dans le cadre des rapports sociaux où il apparaît. La perception de l'inéquité crée un inconfort psychologique. Il est vécu différemment selon le groupe d'appartenance : "le groupe désavantagé exprimerait ses ressentiments tandis que le groupe avantagé ressentirait de la culpabilité." (98 : 51). Le premier, important, chez les enfants d'immigrés marocains implique une demande de réparation, décelable.

3.5. Estime de soi et réussite

Des résultats de Turner et al. (16) sur les groupes défavorisés indiquent que les échecs répétés induisent une estime de soi négative. A partir des entretiens des coopérants (cf. (1)), il semble que cet effet ne soit pas produit uniquement dans pareil groupe, il apparaîtrait aussi dans des groupes favorisés.

Je pense qu'au début de leur carrière en Belgique, les immigrés marocains dans leur majorité ne se sentaient pas dévalorisés d'effectuer un travail peu ou dévalorisé par la société. C'est au fur et à mesure de leurs étapes de vie, dont celle de l'adolescence de leurs enfants, par comparaison avec les Belges que l'estime de soi de certains a commencé à chuter. Si elle est négative, la perception de son endogroupe risque de l'être également. Cette proposition est corroborée par un autre constat de Turner et al. : les échecs répétés réduisent la cohésion sociale. En outre, en situation de migration, la définition de son endogroupe est remise en question.

3.6. Le retour ?

Coopérants interviewés et immigrés marocains de Belgique partagent un avenir non anticipé par l'Etat belge. Ils se retrouvent confrontés à l'angoisse de leur devenir.

Les immigrés marocains en masse ne retournent pas finir leurs jours dans leur pays de naissance. Leur motivation de départ à migrer, désir de changement social et/ou personnel, s'est reportée sur leurs enfants.

4. LEURS ENFANTS : LA POURSUITE DE LEURS DESIRS

Tout comme le danger de rupture se fait moins fréquent et moins puissant pour un Belge incroyant dans une société qui a changé au cours de son histoire, le statut de citoyen a changé au Maroc depuis le jour où ces immigrés l'ont quitté.

J'observe avec Hirt (17) que pour autant leurs enfants sont encore confrontés au problème suscité par la conception de l'Islam telle qu'exposée par Djait : "Jusqu'à une époque toute récente, l'Islam ne reconnaissait la plénitude humaine à ses adeptes que pour leur ôter tout droit à la liberté individuelle et de conscience (on entre dans l'Islam mais on n'en sort pas) ..." (78 in Hirt, 93 :77).

Hériter de l'immigration marocaine, c'est hériter de la religion musulmane. A cette remarque d'Hirt, ajoutons que chaque famille transmet celle-ci à sa manière à ses enfants. Sur ce terrain, les femmes pouvaient gagner ce que les hommes avaient déjà : la liberté individuelle. Cependant, des parents ont été aussi contraignants vis-à-vis de leurs fils, leur interdisant, par exemple, des sorties.

Les comportements - solutions inventés par les premiers enfants à être confrontés à ces oppositions ont servi à leurs cadets pour moduler leurs rapports aux parents, ou encore un terrain était conquis : les parents ne refusaient *plus* par exemple la poursuite d'une scolarité après la majorité, des concubinages. Leur expérience les distinguent radicalement des cadets.

La virginité des filles est un des rares bastions encore défendu, qui permettait à coup sûr de se différencier du résident, représentant pour beaucoup d'immigrés un être amoral. De la situation des migrants sont nés le risque de perdre ses repères et la peur ayant mené à de la crispation identitaire. La valeur accordée à des signes religieux, plus importante que dans le pays d'émigration est en effet significative. Le Maroc est un pays religieux mais où la religion se voit attribuer une place légitime.

4.1. La réussite

Les notions d'échec et de réussite connotés socialement ont une valeur capitale pour les immigrés marocains. Les événements de vie sont souvent évalués en fonction d'elles : ce qui a une incidence directe sur l'estime de soi.

La réussite par excellence porte sur deux domaines identitaires : professionnel et social, sur un aspect précis : le mariage. De la part de nombreux immigrés marocains de Belgique, il y a eu de l'empressement à voir leurs enfants accéder à un statut socioprofessionnel dans les secteurs qu'ils ont valorisé, cette appréciation dépendant de l'idéal qu'ils ont développé. Les métiers de médecin, d'avocat, de pharmacien, d'ingénieur, exemples récurrents, ont été survalorisés.

Cette impatience a plongé des enfants d'immigrés dans une angoisse s'exprimant par des symptômes d'allure dépressive car ils n'avaient pas - ou pas encore - répondu aux attentes conscientes et inconscientes de leurs parents. Celles-ci s'opposent quand les parents culpabilisent et tiennent un discours du type : "je t'aime tel que tu es" tout en ayant des comportements exprimant de la déception, voire teintés d'agressivité, pouvant aller jusqu'au passage à l'acte violent, ou à de la disqualification à répétition.

4.2. La construction identitaire

A ces données s'ajoutent d'autres conditions dans lesquelles les enfants d'immigrés ont pris une position sociale.

Le manque d'argent a une incidence directe sur la possibilité de réalisation de ses projets de vie et entrave le développement du sentiment de maîtriser sa vie.

Le sentiment d'être disqualifié est dû pour une part au manque de reconnaissance de la société d'accueil à l'égard de leurs parents et de ces deux ensembles à leur égard.

Ensuite, les premiers enfants d'immigrés n'ont pas eu de réponse à la question : comment concilier ces deux appartenances ? Cela en a amené à éprouver un sentiment de solitude, prométhéenne, dans le sens de la culpabilité qui surgit du désir de faire autrement que ce que prescrit le groupe familial, dont l'impact affectif est, cela est connu, plus puissant que celui d'autres socialisateurs. Pour leurs cadets, dans les cas où ils vivent une culpabilité moins forte, c'est la prise de décision du positionnement qui soulève encore néanmoins toujours des difficultés.

4.3. Des frères et des soeurs

4.3.1. Les femmes

Leur réussite est d'autant plus difficile à assumer qu'elles se sont retrouvées dans une impasse.

Si elles réussissent, elles perdent la place de femmes dépendantes économiquement et socialement des hommes; échouant, elles ne répondent pas au désir d'ascension sociale des parents. Reste le choix du mariage avec un homme l'ayant effectué. Etant donné la réalité, ils sont rares. De plus, pour celles qui ont fait ce choix, certaines ont dû s'apercevoir que ce changement n'allait pas de pair avec un changement significatif de la conception du rôle de la femme.

Pour beaucoup d'entre elles, il est plus valorisant de s'identifier à leur père qu'à leur mère. Parmi les causes de ce fait, il a été porteur d'un projet, et les filles réussissant mieux leur scolarité que les garçons, leur a été délégué le devoir de poursuivre professionnellement, c.-à-d. dans ce qui était le domaine privilégié des pères.

4.3.2. Les hommes

La castration de certains fils par leur mère avec la contribution du père (en vue de les garder près d'elles) les a forcé à un rôle de gardien des mœurs.

Il leur a été conféré ce statut, le seul restant par rapport à des filles les ayant remplacé aux niveaux de l'identité sociale et professionnelle. La discrimination à l'embauche, ils en ont fort souffert (18). Elle est la suite d'un traitement distinct à l'école. Elle révèle une attitude généralisée dans la société à l'égard des fils.

De leur côté, les parents, sans doute inconsciemment, ont induit une relation de rivalité entre filles et garçons. La jalousie de ces derniers en a conduit à la violence sur les filles. Leur échec à être des adultes tel que cela est défini en Afrique les a mis dans une position où refuser ce rôle revient à éprouver de la culpabilité à l'égard de leurs parents ainsi que de la honte, puisqu'ils ne se sont pas montrés à la hauteur des attentes sociales. Comme tant d'autres, ce rôle a été essentiellement transmis via l'inconscient. Le démontrent les explications données par les garçons sur sa raison d'être : ils ne sont pas conscients de la délégation dont ils ont été l'objet (ils ne sont pas les initiateurs de ce rôle) et des motivations sous-jacentes. Parmi celles exposées par Couchard (98 in Hirt, 93 : 98; 261) qui précise que les raisons sociales ne sont pas seules en cause, je citerai le difficile arrachement à l'emprise maternelle qui se traduit par leur maintien dans une position de frères et non l'occupation de la place de père, et la recherche chez leurs sœurs des vestiges de leur féminité auxquels ils doivent renoncer.

4.4. L'héroïne

Le cas d'un héros sera décrit avant celui d'une jeune femme. Son compte-rendu par Grinberg et Grinberg a l'avantage de comporter le détail de l'évolution affective du sujet en lien avec la migration de ses ascendants.

Il a été l'unique enfant à obtenir le statut de médecin. Les excès dans divers domaines de sa vie l'ont rendue chaotique : son mode alimentaire est cité, mais c'est au niveau financier que l'impact a été le plus important. Son apparence physique (dont le discours), négligée, ne laissait pas présumer son statut social.

Sa mère, hypocondriaque, ne lui demandait pas son avis en tant que médecin, uniquement des échantillons de médicaments ou ceux qu'il obtenait à prix réduit. La fratrie avait une attitude identique : elle prenait contact avec lui pour des demandes d'argent ou une caution.

Il était devenu à la fois l'objet idéalisé du groupe familial et la cible de ses attaques envieuses. Réciproquement, le lien l'unissant à sa famille était ambivalent. Il était composé de soumission, de culpabilité et d'agression.

Son père est arrivé en bas âge avec ses parents en terre d'immigration. Sa mère est immigrée polonaise. Le père a échoué dans tous les projets qu'il a entrepris et a répété la migration originelle en changeant de région à plusieurs reprises. Ce processus (répétition) correspond à un état mélancolique. Au contraire, les grands-parents paternels ont transplanté avec succès des objets idéalisés de leur pays d'origine et sont parvenus à les adapter aux coutumes locales. Le grand-père était en outre réputé dans son métier.

Le père a échoué plus profondément : dans son travail de deuil de la migration. Son origine réside dans la pseudo-adaptation de ses propres parents. Grinberg et Grinberg n'indiquent pas explicitement ce lien intergénérationnel.

Le résultat, trois générations plus tard, a été que le patient a souffert des effets de cet échec.

A partir de sa prise de conscience de ses rapports opposés à ces deux familles, il a pu reconnaître que ses dettes renvoyaient à son identification projective à la famille nucléaire, dont les parents étaient en souffrance et la fratrie désavantagée socioéconomiquement. Le contact avec les émotions réelles qu'il avait éprouvées l'a amené à réguler son mode d'alimentation, à assainir ses finances et à changer de profession pour une autre qui le satisfaisait davantage, ce qui a prouvé que la médecine était une pseudo-vocation : son diplôme a été obtenu à cause de son histoire familiale.

Je conclurai l'analyse de ce cas en écrivant ceci.

Il a hérité du deuil non correctement élaboré par ses grands-parents, ensuite ses parents mais est parvenu à faire le deuil de combler leur manque, autrement dit de procéder à de la réparation, générée par l'angoisse et la culpabilité, qui l'avait conduit à se saboter.

Si des hommes se retrouvent dans cette position, lorsqu'ils ne peuvent assumer ce rôle - ce qui est fréquent chez les fils d'immigrés marocains - ou qu'un événement significatif désigne la soeur - généralement l'aînée -, cette dernière prend la position héroïque.

Soumeyla a reproduit les mêmes comportements que sa mère auprès de ses frères et soeurs, ainsi que ses enfants et son mari. Elle s'occupe de ce dernier comme d'un enfant et gère toute la vie familiale, financièrement y compris. Esterle-Hedibel (19) qui rapporte ce cas, a observé dans plusieurs familles ce positionnement des aînées, Soumeyla l'est, dévouées, occupant des métiers valorisés, et célibataires.

4.5. La marginale

Faïza, rencontrée aussi par Esterle-Hedibel, est toxicomane. Elle a été mise hors de la maison familiale parce qu'enceinte d'un homme d'origine espagnole, également toxicomane. Faïza ne respecte pas les règles. Lors d'une cérémonie de mariage, elle fume, son comportement révèle qu'elle a bu, et ses vêtements sont endommagés. Les immigrés ont appris, à leurs dépens autant qu'à ceux de certains de leurs enfants, les conséquences de l'absence de souplesse. Aussi, la règle implicite veut que des comportements de ce type soient autorisés hors de portée de leur

vue, soit à l'extérieur de la salle de mariage.

Leïla a été en consultation chez Hirt. Elle a présenté entre autres symptômes qui ont nui à son développement physique un rejet précoce de l'alimentation. Elle dit à ce propos : " J'ai commencé par mourir de faim" (93 : 192). Elle avait une difficulté à apprécier l'image de soi. Elle se l'est réappropriée notamment par l'intermédiaire de la réactance : elle s'oppose à son psychologue, et plus difficile, à ses parents quand ils lui "proposent" un mari, signant son premier 'non' envers eux.

Leïla est parmi les filles de sa fratrie, la marginale.

Ses soeurs sont universitaires quand son frère développe une tendance à boire. Par rapport à son refus, elles la soutiennent peu, il est son allié, mais marginal lui aussi, il est en position de faiblesse dans la famille.

Le vécu de ses parents est classique de l'histoire des migrants. La mère est dépressive et le père est devenu mutique depuis cet événement. Un refus en réaction d'un autre. Une absence.

Leïla a sans doute "encaissé" la situation traumatique traversée par ses parents : le grand-père paternel a été torturé par des Français et la grand-mère maternelle est morte, le corps explosé par une mine, sous le regard de sa fille, donc la mère de Leïla.

Et elle n'a jamais compris comment ses parents, après ces drames, ont pu migrer en France. Je pense que dire cela signifie plus que ce qu'elle énonce : un désaccord avec leur migration.

5. POSITIONS

5.1. Le sacrifice

Le respect, valeur essentielle pour les immigrants marocains, se marque par l'obligation de ses devoirs.

Le devoir quand il se concrétise par une attitude sacrificielle qui est alors au fondement de l'identité, est une notion qui a été pervertie. Ce que j'ai observé de cette attitude chez les

immigrés marocains est en tous points comparable avec le *hy-sinh* vietnamien.

Le "*hy-sinh*", expression même de la dignité de la femme vietnamienne apparaît donc comme l'argument principal d'une stratégie d'intégration. Bien plus, nous pouvons dire qu'il constitue le vecteur essentiel par lequel elle affirme une identité souvent mise à mal par l'aventure migratoire. Par le "*hy-sinh*", la femme vietnamienne s'affirme doublement comme individu et comme être social : ce n'est véritablement qu'à travers cette attitude qu'elle peut s'accomplir, se réaliser en tant que sujet à part entière et parvenir à une reconnaissance sociale.", Wong (20).

Les immigrants marocains ont fait des sacrifices et ont subi l'éducation au Maroc qui est traversée par la peur et la culpabilité. Les populations défavorisées n'ont ni les outils psychologiques ni sociaux pour analyser et dépasser ces modes d'enculturation et de socialisation.

Ils ont transmis à leurs enfants ces trois modes d'appréhension de la vie que sont la peur, la culpabilité et le sacrifice.

De celui-ci, Wong, à travers trois approches, repère les sens.

Au niveau culturel, il est au cœur des rôles et devoirs de la femme. Il s'agit d'un impératif social et moral qui "*crystallise*" (00 : 147) celle-ci dans une conception immuable. Cette voie paraît incontournable pour obtenir reconnaissance.

Au niveau psychanalytique, cette femme est considérée comme "*manquante*". En outre, l'intense besoin de valorisation narcissique repérée par Wong la pousserait à considérer l'amour de l'homme et/ou de l'enfant comme un élément essentiel de son existence. "Le "*hy-sinh*" constituerait dès lors un appel implicite d'amour et de reconnaissance."(00 : 147).

Au niveau socioanthropologique, par cette attitude, elle s'acquitte de sa dette vis-à-vis de ses parents qui réside dans le don de vie et leur dévouement pour elle. Ses enfants devront à leur tour l'annuler par un contre-don, "*sous peine de perdre la face*" (00 : 147). Comme le remarque Wong, cette attitude comporte un aspect calculateur car la femme *attend* de recevoir en retour prestige et reconnaissance sociale, ainsi qu'une assurance pour ses vieux jours.

Le risque de *perdre la face* pour les enfants d'immigrés est synonyme de risque de perdre l'affection de leurs parents. A ce sujet, Wong note que la dynamique perpétuée de don et contre-don a pour effet le maintien de liens sociaux durables. Une des motivations du sacrifice d'enfants d'immigrés marocains est donnée.

L'histoire clinique du "*héros*" instruit sur la transmission immigrants - enfants d'immigrés. Elle montre le lien entre angoisse, culpabilité, ambivalence, réparation et deuil.

La culpabilité est le facteur premier expliquant que le sujet se soit empêché de se démarquer de sa famille pendant des années, malgré qu'elle l'ait dénigré. Ce sentiment est en jeu dans l'attitude sacrificielle, donc chez Soumeyla aussi.

Par ailleurs, plusieurs enfants d'immigrés marocains que j'ai rencontrés ou dont le cas m'a été rapporté, ont été diagnostiqués maniaco-dépressifs.

Mélanie Klein nous apprend que l'enfant quand il parvient à intérioriser unitairement sa mère, donc dans ses bons et mauvais aspects, qui étaient précédemment dissociés, se trouve pour la première fois confronté à l'ambivalence : il éprouve envers la même personne sentiments hostiles et affectueux. Ce qui caractérisait notre "*héros*". Il doit alors lutter contre l'angoisse dépressive. Celle-ci porte sur la perte de la mère. A l'aune de cette analyse, je constate que la culpabilité est l'entrave première au détachement, car elle est ce qui crée l'angoisse associée à la perte.

5.2. La marginalité

Etre un "mauvais enfant" n'est pas forcément une marque de fidélité, de manque d'estime de soi ou de confiance en soi.

Tant que les motivations à l'être sont inconscientes, cette option est douloureuse. Mais son bénéfice secondaire est d'obtenir l'autonomie par la tentative de décevoir ses parents de sorte qu'ils lâchent prise par rapport aux attentes qu'ils font porter sur le dos de leurs enfants.

C'est aussi ne pas trouver d'autre possibilité d'expression de sa difficulté à être enfant d'immigré et porteur d'une histoire pathologique.

Ne reprenant plus les propos dévalorisants que son père avait sur son physique, qui plus est, généralement devant un tiers socialement valorisé, Leïla indique qu'elle a fait au moins partiellement le deuil de valorisation de sa part. Elle a fait l'expérience de la difficile acquisition de liberté individuelle.

5.3. La dissimulation souriante

Dénommée ainsi par Esterle-Hedibel, cette position peut s'accompagner de somatisations et troubles divers, à cause du silence obligé face aux parents et du jeu de cache-cache avec eux, signes d'une double vie. Au sein des familles souples, elle est tout de même la moins coûteuse sur le plan psychologique. C'est une position d'entre-deux.

Les familles gravement perturbées, dès lors dysfonctionnelles ont plus de filles prenant l'une des deux autres positions.

6. INSCRIPTION SOCIALE

La constellation des modes d'héritage affectif de la migration est variée. Un mode sur lequel les transmissions parentales se font est générique. Elles sont silencieuses. Elles sont également douloureuses, notamment parce que silencieuses.

Pensés dans leur contexte d'héritage d'une histoire particulière d'immigration, d'un parcours et d'une position dans la famille, les cas des sacrifiées et des marginales ne constituent plus des extrêmes. Dans les deux, il y a recherche d'affection et de reconnaissance, non données car non reçues par les parents eux-mêmes, et demandées pour soi et - est-ce systématique ?, en tout cela s'observe - pour eux.

Deux étapes sont à distinguer dans le parcours vers un statut professionnel : la période de la scolarité et celle de l'entrée dans le monde du travail.

La première, jusqu'au terme de l'obligation légale, n'implique pas un ébranlement familial.

Parmi les types d'inscriptions professionnelles, esquissons deux profils.

Il y a celles qui désirent ne pas se cantonner dans des emplois qu'elles estiment ne valorisant pas leurs compétences. Elles se chargent de parvenir à une ascension sociale dans le monde extérieur et leurs capacités font d'elles la personne toute désignée pour prendre en plus en charge la famille.

Il y a celles qui cumulent à l'occupation d'un emploi peu valorisant la poursuite du contrôle

parental sur elles, qui se concrétise par leur fermeture dans un univers où le contact avec l'extérieur et surtout les hommes est réduit. Parmi elles, on trouvera des femmes se mariant en suivant un processus proche du mode traditionnel.

Une question que soulève l'accès à l'emploi est la possibilité de rupture, source d'angoisse pour les parents et les enfants et l'occupation stable d'un emploi implique une diminution du pouvoir de contrôle. L'exemple de la sacrifiée illustre le bouleversement de la position de chacun dans la famille. Il prouve que les parents ne sont pas systématiquement réfractaires au travail de leurs filles, ne leur réservant pas spécialement un rôle traditionnel. En fait, leur inscription socioprofessionnelle doit se réaliser dans le respect d'impératifs, qui sert la préservation du lien familial.

De plus, le statut socioprofessionnel peut être différent et le mode d'appréhension de son héritage semblable. On retrouve par exemple un comportement d'abstinence sexuelle chez des femmes au parcours social signé par la réussite comme d'autres dans une instabilité sociale.

Elle va se marquer chez certaines par un évitement de divers lieux de socialisation. Elle mènera d'autres au célibat ; l'identité professionnelle étant fort investie, elles sont l'homme de la famille.

Au final, on peut dire que pour les femmes, l'accès aux études et ensuite à une activité professionnelle est soumis à un impératif moral relatif à leur vie affectivo-sexuelle. La réussite dans ces deux domaines ne doit pas occulter le poids qui pèse sur elles dès leur plus jeune âge à ce niveau. Même lorsque les parents ne sont plus présents, les entretiens que j'ai eus avec plusieurs jeunes femmes indiquent l'intériorisation de cet impératif. Diplômées ou non, nettoyeuses ou cadres universitaires, elles passent par la culpabilité à la vivre librement.

Conclusion

Les attentes à l'égard des femmes issues de l'immigration ont été très importantes de la part de la société d'accueil ainsi que des immigrés dont leur famille prioritairement.

Là où elles s'en distinguent est dans les sacrifices et souffrances de leurs parents telles qu'elles se les figurent. Ils les conduisent à une plus grande exigence vis-à-vis d'elles-mêmes qu'eux ne l'ont été envers eux-mêmes et entravent leur désir de choisir leur type d'inscription sociale, indépendamment des impératifs transmis. En outre, elles sont ambivalentes par rapport à ceux-ci, certaines les considérant comme justifiés. Leur dépendance psychique liée au vécu difficile de leurs parents explique ce fait.

Les enfants d'immigrés marocains : encore des enfants

Le psychiatre Christophe André, dans l'émission dénommée "La situation est grave mais pas désespérée" (France-Inter, 10/07/02) a tenu ces propos : "On suit trop souvent nos idéaux et nos contraintes plutôt que nos émotions".

Un des problèmes que cela soulève est la place qui a été accordée dans l'éducation au suivi de ses émotions. La prise de décision sur cette base dans la société occidentale est considérée comme indigne d'un adulte.

Les femmes, filles d'immigrés marocains dans une écrasante proportion, les aînées plus que les cadettes, ont été traitées en adultes quand elles étaient enfants.

Celles qui réussissent professionnellement mais ont des problèmes relationnels conséquents n'ont pas eu droit à leur enfance, leurs parents leur faisant subir le même sort qu'eux.

Comme Miller (21) l'a découvert, l'enfant ayant de tels parents comprend inconsciemment que ce qui lui est demandé est de répondre à leurs besoins, infantiles, et donc d'être ses parents, ce qui ne peut pas lui permettre d'assouvir les siens, mais a pour bénéfice la gratification que reçoit le héros. La société est en partie responsable de ce problème par sa valorisation de la réussite professionnelle aux dépens du respect de l'état infantile, de même qu'elle a induit par le manque de prise en compte des immigrés la prise en charge de cet héritage-là par leurs enfants.

Les immigrés n'ont pas imaginé les conséquences psychologiques et sociales que leur histoire et leur éducation dont leurs prescriptions idéales et paradoxales auraient sur leurs enfants, certains plus que d'autres, mais aussi sur eux.

Les institutions de la société d'accueil chargées de socialiser leurs fils et filles n'ont pas suffisamment pris la mesure de leur effet sur ceux-ci.

Ces derniers courent le risque de rester uniquement des enfants d'immigrés, avec la souffrance que cela implique.

Des comportements peuvent diminuer la dépendance aux attentes extérieures. Les filles d'immigrés qui entrent dans l'âge adulte actuellement peuvent bénéficier de l'expérience de leurs aînées, si elles la leur communiquent. Car la transmission silencieuse a elle-même été transmise aux enfants d'immigrés. Les jeunes femmes en souffrance depuis des années, qui ont grandi dans un milieu rigoriste ou pathologique s'ouvrent, de leur côté, en brisant le silence, la possibilité de quitter leur position. Leurs frères retrouvant une place sociale honorable est un préalable pour qu'elles désinvestissent certaines fonctions. Quant aux immigrés, fragiles, en demande de reconnaissance, ils pourraient être plus nombreux à procéder dans la logique d'une plus grande souplesse. Pour cela, dans la société d'accueil, ils ont besoin d'avoir une identité sociale rassurante et valorisante. De plus, ainsi qu'entre enfants, le fait de s'échanger leurs vécus et dès lors de dépasser la peur du jugement d'autrui sur leur éducation et éventuellement la honte contribue à oser ce changement.

Les mêmes règles influent sur le type d'inscription sociale, et son vécu, des femmes issues de l'immigration marocaine comme de celles vivant au Maroc. Leur valeur se retrouve amplifiée ou diminuée en situation d'émigration. Un comparatif entre ces deux populations sur ce sujet offrirait une connaissance supplémentaire des facteurs impliqués dans leurs choix et non-choix, options qui ne peuvent être prises car trop menaçantes pour soi (rejet social, honte, culpabilité, etc.), ainsi que des changements de positionnement social (l'attitude de la femme par rapport au couple, l'investissement de la religion à partir de la quarantaine, etc.) observés.

Ni les femmes d'ici ni celles vivant au Maroc ne comprennent en effet pour la plupart ce qui est cause des positions sociales prises par les autres, alors que des réponses sont enracinées dans un terreau culturel commun.

Bibliographie

- (1) basé sur Cherradi L.; Le processus de construction de soi à travers la coopération; étude de l'identité et du projet de vie des coopérants belges de retour dans leur milieu d'origine; mémoire en sciences psychologiques; U. L. B.; Bruxelles; 1998
- (2) Ravenstein M. (1885; 1889) in Ben Ali S.; La mobilité internationale des travailleurs en Europe; mémoire en Sciences Economiques; U.L.B.; Bruxelles; 1995 et Rack P. H. (1982 b, 1983) in Collignon R.; "Immigration et psychopathologie ; Revue Psychopathologie africaine; vol. XXIII; n°3; Dakar ; 1990 -1991; p. 265-278.
- (3) e.a. Drossos A. in Djardem F. (sous la direction de); Quelle identité dans l'exil; L'Harmattan; Paris; 1997
- (4) Dasen P. in Rey-Von Allmen M. (sous la direction de); Psychologie clinique et interrogations culturelles; coll. Recherches Universitaires et Migrations; l'Harmattan/C.I.E.M.I.; Paris; 1993
- (5) Moro M.R.; Parents en exil, Psychopathologie et migrations; coll. Le fil rouge; P.U.F.; 1994
- (6) Grinberg L., Grinberg R.; Psychanalyse du migrant et de l'exilé; coll. Psychanalyse; C.L.E.; Lyon; 1986
- (7) L'Institut belge d'information et de documentation; Vivre et travailler en Belgique; Le Ministère de l'Emploi et du Travail; Bruxelles; 1964
- (8) Ben Salah N.; "Des vertus... de l'hospitalité"; Trimestriel Vu d'ici; Ministère de la Communauté française de Belgique; Bruxelles ; Hiver 2002; p. 6 - 9.
- (9) Dasen P., Camilleri C.; in Rey-Von Allmen M. , cité supra, et Pewzner E.; L'homme coupable - La folie et la faute en Occident; coll. Psychiatrie/Psychanalyse; Privat; Paris; 1992
- (10) Boughali M.; Sociologie des maladies mentales au Maroc; Afrique Orient; Casablanca; 1988
- (11-14) Freud S. (1919; 1926) et Klein M. (1952) in Lagache D. (sous la direction de); Laplanche J., Pontalis J.-B.; Vocabulaire de la psychanalyse; P.U.F.; Paris. 12^e édition; 1994
- (15) Azzi A. E. et Klein O.; Psychologie sociale et relations intergroupes; coll. Les Topos; Dunod; Paris; 1998
- (16) Turner et al. (84); in Vallerand R. (sous la direction de); Les méthodes de recherche en psychologie sociale; Chap. 2 : Les fondements de la psychologie sociale; G.Morin; Québec; 1994
- (17) Hirt J.-M.; Le miroir du prophète - Psychanalyse et Islam; Grasset; Paris; 1993
- (18) Recherches socio-économiques prospectives; Discrimination à l'embauche; Services Fédéraux des Affaires techniques, scientifiques et culturelles; Bruxelles; 1997
- (19) Esterle - Hedibel M.; "Moi, je ne fume pas devant mon père. La culture du non-dit chez des jeunes filles d'origine maghrébine"; Générations, transmissions, ruptures; Revue Migrants – Formations; n°98; CNPD ; Montrouge; septembre 1994; p. 77 - 89

(20) Wong S.; La femme vietnamienne en Belgique et la notion de "hy-sinh" (sacrifice de soi, dévouement, abnégation); mémoire en Sciences psychologiques; U.C.L.; L.L.N.; 2000

(21) Miller A.; Le drame de l'enfant doué - A la recherche du vrai Soi; coll. Le fil rouge; P.U.F.; Paris; 5^e édition; 1990